

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

N° AC64

présenté par

Mme Mette, M. Balanant, Mme Bannier, M. Croizier et M. Gumbs

ARTICLE 3

À l'alinéa 25, substituer au mot :

« quatre »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence ayant pour objet de tirer les conséquences d'un retrait de la société France Médias Monde du périmètre de la holding France Médias.